

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur d'académie
Chancelier des Universités

A

Mesdames et Messieurs
Les candidats individuels
Les candidats formation à distance

A Clermont-Ferrand, le 03 octobre 2018

Rectorat

Division des examens
et concours
DEC1
Bureau des
baccalauréats
professionnels

Affaire suivie par :
Isabelle DUTEIL
Elisabeth CALZAVARA
Julie NOGUES

Téléphone
04 73 99 34 42
04 73 99 34 43
04 73 99 34 32

Mél.
ce.bacpro@ac-clermont.fr

Objet : Pré-inscriptions - Baccalauréats professionnels 2019.

REF : Arrêté rectoral du 1^{ER} octobre 2018.

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez vous présenter en qualité de candidat(e) individuel(le) ou issue de la formation à distance au baccalauréat professionnel session 2019.

J'ai l'honneur de vous informer que les inscriptions s'effectuent, en ligne, sur le site du rectorat de l'académie :

<http://www.ac-clermont.fr/inscription-a-un-examen/>
du 15 octobre 2018 au 20 novembre 2018 inclus.

Je vous invite à prendre connaissance des instructions, avant de procéder à votre inscription.

Je souhaite particulièrement attirer votre attention sur le fait que toutes les dates portées sur la notice d'informations sont impératives et qu'en vertu du principe d'égalité entre les candidats, aucune demande hors délai ne pourra être traitée.

Je vous engage vivement, à vous inscrire, même partiellement, vous ferez ainsi partie de la base candidats et vous pourrez ensuite compléter votre dossier durant la phase de « confirmation de la pré-inscription » **POUR UN RETOUR DE VOTRE DOSSIER AU PLUS TARD** le vendredi 30 novembre 2018 (cachet de la poste faisant foi).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Recteur et par délégation,
Le Chef de la division des examens et concours

Danièle BONHOMME

